



## FICHE DESCRIPTIVE DE FORMATION

Date d'application

ANNEE 2013

DEC/2012

**IRAM HABITAT**  
90, Avenue de Mazargues  
Les Moulins du Prado  
13008 Marseille  
☎ : 06.22.22.50.75  
E-mail : [info@iram-habitat.fr](mailto:info@iram-habitat.fr)

### Diagnosticteur Technique Immobilier

Filière  
IMMOBILIER

#### FINALITE, EMPLOIS VISES, PUBLIC CONCERNE

Cursus de formation complet théorique et pratique pour repérer les pathologies du bâtiment et préconiser les remèdes. Préparation pour se présenter aux épreuves de certifications obligatoires « Bureau Veritas », nécessaires pour exercer le métier de « **DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER** » en conformité avec les législations actuelles incluant de nombreux diagnostics récents obligatoires lors de chaque transaction immobilière (location ou vente).

#### OBJECTIFS et CONTENUS PEDAGOGIQUES

Préparation à la certification « Bureau Veritas Certification » pour avoir le droit d'exercer le métier de diagnostiqueur immobilier pour les modules de M4 à M9.

#### 9 modules enseignés :

- |   |  |
|---|--|
| <b>M1</b> •Notions Fondamentales du Bâtiment (NFB) (2 jours)              | <b>M6</b> •Diagnostic Plomb (CREP) (3 jours) |
| <b>M2</b> •Lois Carrez (surfaces) et Boutin (superficies) (1 jour ½)      | <b>M7</b> •Diagnostic Amiante (3 jours ½)    |
| <b>M3</b> •Etat des risques naturels et technologiques (ERNT) (½ journée) | <b>M8</b> •Diagnostic Electricité (3 jours)  |
| <b>M4</b> •Diagnostic Performance Energétique (DPE) (3 jours)             | <b>M9</b> •Diagnostic Gaz (3 jours)          |
| <b>M5</b> •Diagnostic Termites (3 jours)                                  |  |

#### MODALITES de VALIDATION et NIVEAU de SORTIE

M1, M2, M3 : Attestation de formation délivrée par le centre de formation.  
Modules M4 à M9 : Inscription aux différentes épreuves de Certifications à la charge du stagiaire.  
Bureau Veritas Certification agréé COFRAC.  
Agrément nominatif attribué à une personne physique pour une durée de 5 ans.

Niveau : III

#### CONDITIONS de REALISATION

Fourniture sur clé USB des textes législatifs module par module et des obligations réglementaires pour les propriétaires. Théorie et pratique de la conduite de chaque diagnostic dont les outils de mesure. Rapport de diagnostic conforme, simulation et étude de cas (photos, vidéos). Logiciels spécifiques à l'élaboration des rapports. Glossaire métiers. Tests (QCM - environ 1 000 questions) d'évaluation des connaissances à l'issue de chaque module.

#### DUREE et RYTHME

Module 1 à 9, cycle métier du **DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER**.  
29 jours de formation / 7 semaines / 189h théorique + 14h pratique terrain - total de 203 h  
De 21 h à 32 h ½ hebdomadaires du lundi au vendredi  
Horaires : 8h30-12h et 13h30-17h

#### LIEU de la FORMATION

Marseille – CCIM salle d'environ 25m<sup>2</sup> entièrement équipée avec connexion Wi-Fi – 13001 MARSEILLE ou équivalent

#### PRE-REQUIS et CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme de niveau III (BAC+2 ou la preuve par tous moyens d'une expérience professionnelle de trois ans de technicien ou agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des techniques du bâtiment). Nécessité de maîtriser l'outil informatique pour rédiger des rapports.  
Permis de conduire B indispensable. Véhiculé.  
Etre sérieux, autonome, ponctuel, rigoureux et dynamique et avoir envie de s'investir pleinement dans l'expertise immobilière

#### INSCRIPTION, DOSSIER, DEVIS PERSONNALISE

**PRIX DE LA FORMATION** cycle métier complet: **3 990.00€ NET/Stagiaire** - session collective de 8 à 12 personnes - Inscription 9 modules. Inscription sur demande à certains modules, à la carte, ou MAJ (Mise à jour) sauf M1-M2-M3 non sécables. **Sur devis uniquement**. En cas d'échec à une certification modulaire, possibilité pour le stagiaire de se réinscrire gratuitement au module échoué (session suivante).  
Nous Contacter : au 06.22.22.50.75  
E-mail : [contact@iram-habitat.fr](mailto:contact@iram-habitat.fr)

